

**AVENANT N°1 AU MARCHÉ TVX2022-10
TRAVAUX DE COUVERTURE DU CASIER N°17 – ALVEOLE A
ISDND DE MONFLANQUIN
INTRODUCTION DE PRIX NOUVEAUX**

Entre :

Le Syndicat mixte de valorisation et traitement des déchets ménagers et assimilés de Lot-et-Garonne à vocation départementale (ValOrizon), dont le siège social est situé à l'Hôtel du département de Lot-et-Garonne, 47 922 AGEN Cedex 9, représenté par son Président, Monsieur Michel MASSET,

Adresse administrative : 16, route de Saint-Léon - ZAE de la Confluence - Chemin de Rieulet 47 160 DAMAZAN

Et

La société GALOPIN sise 46, rue Jacques-Mugnier -BP 52508- 68057 MULHOUSE CEDEX2, représentée par M. Pierre CHARBERTIER, directeur général.

Le marché complémentaire n°TVX2022-10 portant travaux de couverture du casier n°17 alvéole A3 sur l'ISDND de Monflanquin, a été notifié le 2 janvier 2023 à la société GALOPIN par l'OS n°1, pour un montant de 97 078,63 € HT. Ce marché a été mis en place suite à la possibilité donnée par l'article 1.5 du CCAP du marché TVX2022-09 concernant les travaux de couverture de l'alvéole A1 sur le casier n° 17 de l'ISDND de Monflanquin, et en application à l'article R.2122-7 du CCP, de contracter un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires, tant qu'ils n'excèdent pas les seuils imposés par la commande publique :

- Montant du marché de travaux TVX2022-09 : 128 599,50 € HT
- Montant du marché de travaux TVX2022-10 : 97 078,63 € HT
- Total du marché initial et du marché complémentaire : **225 678,13 € HT**

Dans le cadre de l'exécution du marché n°TVX2022-10, des prestations supplémentaires ou modificatives sont apportées, car leurs réalisations sont nécessaires au bon achèvement de l'ouvrage.

Aussi des prix nouveaux (soit unitaires, soit forfaitaires) ont été établis sur les mêmes bases que le prix du marché et notifiés au titulaire du marché complémentaire n°TVX2022-10. Dans la mesure où le représentant du pouvoir adjudicateur et le titulaire sont d'accord pour arrêter les prix définitifs, il convient de prendre un avenant pour introduire ces prix aux pièces contractuelles, et notamment au bordereau de prix unitaires.

L'avenant n°1, porte sur :

⇒ **Des moins-values** des postes suivants correspondant à des ajustements de quantités pour un montant de : - **13 491,64 € HT**

B3	Découpe du drain tube avant mise en œuvre de la couverture le long des crêtes de talus du casier A3	-20,40
B4	Extrusion pour la jonction de la couverture sommitale avec la géomembrane du casier en crête de talus A3	-167,30
B5	Fourniture et mise en œuvre du géocomposite de drainage des EP sur étanchéité	-5,07
B6	Fourniture et mise en œuvre géomembrane PEHD 2,00 mm	-8,78
B7	Fourniture et mise en œuvre du géocomposite de drainage des biogaz sous étanchéité	-5,07
B10	Dégagement soigné de la couverture terreuse de A2, découpe et nettoyage du géotextile en vue du raccordement du nouveau DEG de A3 sur la couverture du casier voisin A2 (A2 est Dépourvu de géomembrane de couverture)	-313,60
B11	Raccordement du nouveau DEG de A3 sur la couverture du casier voisin A2 (A2 est Dépourvu de géomembrane de couverture)	-324,80
C1	Fourniture et mise en œuvre du géocomposite de drainage des EP sous étanchéité en talus	-1 632,96
C2	Fourniture et mise en œuvre géomembrane PEHD 2,00 mm en talus	-4 415,04
C3	Fourniture et mise en œuvre du géocomposite de drainage des EP sur étanchéité en talus	-1 632,96
C4	Fourniture et mise en œuvre géogrille sur talus de résistance 80 kN/m, avec couche de terre végétalisable d'épaisseur 0,30m Y/C transport complémentaire	-4 035,36
C5	Raccord en pied de talus (étanchéité casier)	-930,30
TOTAL des moins-values € HT		-13 491,64

⇒ Des plus-values de postes (A1 liés aux nombres d'aménagements replis à réaliser pour le phasage général) ou de nouveaux postes suivants, ont été nécessaires. **La somme globale des plus-values au marché complémentaire est de 15 915,68 € HT :**

A1	Installation de chantier amené repli des engins, etc.	4 680,00
D1	Fourniture et mise en œuvre Géomembrane PEHD 2,00 mm en talus	7 249,47
D2	Découpe du drain tube avant mise en œuvre de la couverture le long des crêtes de talus	122,40
D3	Raccord en pied de talus (étanchéité casier)	1 594,80
D4	Lestage risberme	1 693,04
D5	Dépose repose provisoire des filets	575,97
TOTAL € HT		15 915,68

Le nouveau montant du marché suite à la notification de l'avenant n°1 est de 99 502,67 € HT.

L'incidence financière pour ce projet est de +2.5 %.

Pour information, et pour vérification du seuil de procédure, l'ensemble des marchés et avenants est de :

- Montant du marché de travaux TVX2022-09 : 128 599,63 € HT
- Avenant n° 1 du marché de travaux TVX2022-10 : +2 424,04 € HT
- Total du marché initial et du marché complémentaire : **228 102,17 € HT**

Ceci étant exposé, il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Modification du DQE global du marché complémentaire n°TVX2022-10 Lot unique

L'avenant n° 1 est de **+ 2 424,04 € HT**.

Le reste des dispositions demeure inchangé.

A, le.....

Le Président de ValOrizon,

Le directeur de la Société GALOPIN

Michel MASSET

Pierre CHARBERTIER